

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>40</b>	<b>39</b>	<b>21</b>

<b>Date de convocation</b>	<b>07/09/2022</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>07/09/2022</b>

<b>DL22019</b>	<b>OBJET : Approbation du principe de la concession de service public et de ses caractéristiques pour l'exploitation de l'UVE de Nîmes.</b>
----------------	---

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le treize septembre, s'est réuni à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaients présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Monique BOISSIERE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jack DENTEL, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Patrick DE GONZAGA, M. Antoine MARCOS,

**Cté Com. Petite Camargue :** M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Françoise TURRIBIO suppléante de Mme Martine KUFFER

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

**Cté Com. Pont du Gard :** M. Alain LAGET

Absents :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Bernard ANGELRAS, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Alain DALMAS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, M. Richard FLANDIN, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, Mme Christine TOURNIER-BARNIER,

**Cté Com. Petite Camargue :** Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

Avait donné procuration :

David-Alexandre ROUX à Julien PLANTIER

**Secrétaire de séance** : Julien PLANTIER

**Monsieur Frédéric TOUZELLIER, Vice-Président, rapporteur, expose,**

VU les articles L.1411-1 et R. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations de service public ;

VU les articles L. 3000-1 et R. 3000-1 et suivants du Code de la commande publique ;

VU l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux rendu le 8 septembre 2022 ;

VU le rapport présenté et annexé à la présente délibération conformément aux dispositions de l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales relatif aux modes de gestion et présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

**Article 1** : d'approuver le principe de recourir à la concession sous forme de délégation de service public pour assurer l'exploitation de l'UVE de Nîmes ;

**Article 2** : d'approuver les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, décrites dans le rapport ci-annexé ;

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Président à lancer la procédure de mise en concurrence relative à la concession de service public et prendre les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 1 pouvoir

Abstention : 0

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20220913-DL22019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard

**Richard TIBERINO**